



Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu les demandes d'ajouts de deux nouveaux noms commerciaux au produit phytopharmaceutique DANEVA

de la société ROTAM EUROPE Ltd
enregistrées sous les n° 2022-2373 et 2022-2375

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Les nouveaux noms commerciaux ajoutés par la présente décision sont les noms FRAXION GOLD et BARRACUDA GOLD.



Informations générales sur le produit

Noms du produit	DANEVA DANZIG NETLYS ELBORN NOMIZO PITCOTE FRAXION GOLD BARRACUDA GOLD
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	ROTAM EUROPE Ltd Mabledon Place LONDON WC1H 9BB Royaume-Uni
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	100 g/L - mésotrione
Numéro d'intrant	882-2015.01
Numéro d'AMM	2170421
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort, le 12/10/2022

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

Marie-Christine DE GUENIN

D7F05C1BB83743A...